



Pour publication immédiate: 22 mars 2012

LE DIRECTEUR DU COMTE NASSAU MANGANO, LE SUPERVISEUR DE BROOKHAVEN LESKO ET LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE LONG ISLAND ET CEO KEVIN LAW SALUENT LES ECONOMIES DE LA REFORME DES RETRAITES

Le plan de réforme des retraites du Gouverneur fera économiser à Long Island près de 13 milliards de dollars sur les 30 prochaines années

Le Président d'Empire State Development (ESD), CEO et Commissaire Kenneth Adams a rejoint aujourd'hui le Directeur du Comté Nassau Ed Mangano, le Superviseur de la ville de Brookhaven Mark Lesko et le Président et CEO de l'Association de Long Island Kevin Law pour saluer le plan de réforme des retraites adopté récemment du Gouverneur Andrew Cuomo qui fera économiser à Long Island près de 13 milliards de dollars sur les 30 prochaines années.

Le Président d'Empire State Development, CEO & Commissaire Kenneth Adams, a déclaré : « L'adoption du nouveau plan de réforme des retraites du Gouverneur Cuomo marque une autre étape essentielle pour un nouveau New York. Selon le nouveau plan avec le Niveau VI, l'Etat de New York économisera plus de 80 milliards de dollars sur les coûts de retraite au cours des 30 prochaines années, dont plus de 12,8 milliards de dollars pour les contribuables de Long Island. Les familles de Long Island luttent avec les impôts les plus élevés de la nation, et ces économies sur les retraites permettront grandement de réduire ce fardeau. De plus, cet argent sera réinvesti dans leurs communautés, pour que les gouvernements locaux puissent dispenser des services publics de qualité, maintenir les postes essentiels et investir dans les entreprises. Dans le cadre de la reconstruction de l'Empire State par le Gouverneur, nous remercions les Directeurs de Comté Mangano et Bellone, le Superviseur Lesko et le Président et CEO Law pour leur soutien. »

Le Directeur du Comté Nassau, Ed Mangano, a déclaré : « Le plan de réforme des retraites du Gouverneur Cuomo est raisonnable et nécessaire pour les gouvernements locaux comme le Comté Nassau pour faire face à l'envolée des coûts de retraite. Ces coûts ont menacé la stabilité fiscale de notre comté, mais ce plan avec le Niveau VI offre des économies à long terme. Avec plus de 100 millions de dollars d'économies attendues dans les cinq prochaines années et plus de 6,5 milliards de dollars au cours des trois prochaines décennies, ce plan permettra de protéger les contribuables tout en préservant la sécurité des retraites pour les employés actuels et futurs. Je félicite le Gouverneur Cuomo, le Représentant de la Majorité Skelos et le Président Silver pour l'adoption de ce plan crucial. »

Le Directeur du Comté Suffolk, Steve Bellone, a déclaré : « Avec cette nouvelle réforme des retraites, le Gouverneur Cuomo a prouvé à nouveau son engagement envers la population de Long Island qui a besoin d'allègements fiscaux. Ce Niveau VI est important pour la santé

financière à long terme du Comté Suffolk et nous permet de mieux planifier l'avenir. Je félicite le Gouverneur pour conduire ces efforts et l'Assemblée pour l'adoption de ce plan. »

Le Superviseur de la Ville de Brookhaven, Mark Lesko, a déclaré : « Le nouveau niveau de retraites proposé par le Gouverneur et adopté par l'Assemblée apportera un soulagement aux contribuables pendant des décennies. Pendant des années, nous avons appelé le gouvernement de l'état à l'aide concernant la croissance des coûts de retraite qui semblait ne jamais se terminer. Ce nouveau plan de retraites s'applique seulement aux employés futurs et aura un véritable effet à long terme pour combler les déficits budgétaires et prévenir les hausses d'impôts. Au nom de ma communauté, je remercie le Gouverneur et l'Assemblée pour un plan qui permettra d'inverser la tendance des augmentations considérables des coûts de retraite pour les municipalités. »

Kevin Law, Président et CEO de l'Association de Long Island, a déclaré : « Comme les gouvernements à tous les niveaux s'efforcent de redynamiser l'économie, le Gouverneur Cuomo a ouvert la voie avec son nouveau plan de réforme des retraites. Ce plan apporte près de 13 milliards de dollars d'économies futures pour notre région qui permettront à nos comtés et municipalités de ne pas augmenter les impôts. De telles économies significatives maintiendront les entreprises de Long Island plus compétitives - exactement ce dont nous avons besoin pour reconstruire l'économie de Long Island. Je félicite le Gouverneur et le Représentant de la Majorité Dean Skelos pour leur leadership sur cette importante question. »

L'augmentation rapide des coûts de retraite de l'état représente l'un des mandats les plus coûteux des gouvernements locaux. En 2002, le paiement des retraites par les gouvernements locaux s'élevait à 1,4 milliards de dollars et est monté à 12,2 milliards de dollars en 2012, ce qui représente une augmentation de plus de 650 %. Le plan de réforme des retraites qui a été adopté aujourd'hui par le Sénat et l'Assemblée reconnaît la non-viabilité du système actuel et prend des mesures sans précédent pour contrôler la croissance, permettant aux gouvernements locaux et d'état, y compris la Ville de New York, d'économiser plus de 80 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années.

La réforme des retraites du Gouverneur fera économiser aux Comtés Nassau et Suffolk les sommes suivantes :

Comté	Total des économies sur 5 ans	Total des économies sur 10 ans	Total des économies sur 30 ans
Comté Nassau	100 488 040 \$	438 215 138 \$	6 532 396 095 \$
Comté Suffolk	97 702 082 \$	424 522 100 \$	6 321 838 599 \$

La nouvelle loi met en place un nouveau niveau VI dans le plan des retraites pour les employés recrutés après le 1er avril 2012. Les employés actuels et les retraités maintiennent tous leurs avantages. La nouvelle loi comprend :

- **Taux de contribution du nouvel employé :** Le nouveau niveau augmente le taux de contribution de l'employé de manière progressive pour garantir que les agents à faible rémunération locaux et de l'état ne soient pas énormément affectés. Le taux de contribution de l'employé varie selon le salaire :

- 0 \$- 45 000 \$: 3 %
- 45 000 \$ - 55 000 \$: 3,5 %
- 55 000 \$- 75 000 \$: 4,5 %
- 75 000 \$- 100 000 \$: 5,75 %
- 100 000 \$+ : 6 %

Ces taux demeurent substantiellement plus bas par rapport à la majorité des systèmes d'état similaires à travers le pays.

- **Augmentation de l'âge de la retraite :** La réforme des retraites comprend une augmentation de l'âge de la retraite de 62 à 63 ans, ainsi que des dispositions qui permettent une retraite précoce avec pénalité. Pour chaque année de retraite prise avant l'âge de 63 ans, les allocations de retraite du salarié seront réduites de façon permanente de 6,5 %.
- **Réajustement du multiplicateur de pension :** Selon le niveau VI, le nouveau multiplicateur de pension sera 1,75 % pour les 20 premières années de service et 2 % à partir de la 21^e année. Pour un employé qui a travaillé pendant 30 ans, sa retraite sera égale à 55 % de la moyenne de son dernier salaire selon le niveau VI, au lieu de 60 % selon le niveau V. Le réajustement aligne l'Etat de New York avec la plupart des autres états et fera économiser aux contribuables et gouvernements locaux des milliards de dollars.
- **Date d'acquisition :** Selon le Niveau VI, les salariés pourront percevoir leur pension après au moins 10 ans de service.
- **Protège les gouvernements locaux des stimulants de pension de l'État :** La nouvelle loi exige de l'Etat de pré-financer toute augmentation de retraite et garantit ainsi que ces coûts ne soient plus laissés à la seule responsabilité des gouvernements locaux.
- **Ajustements relatifs aux calculs de la moyenne du dernier salaire pour aider à réduire le gonflement des pensions :** L'accord modifie la période sur laquelle le calcul de la moyenne du dernier salaire portera, passant notamment de 3 ans à 5 ans. Pour limiter le volume d'heures supplémentaires qui peut être utilisé pour déterminer la retraite d'un salarié, les heures supplémentaires ouvrant droit à pension pour les civils et les salariés qui ne portent pas d'uniforme seront plafonnées à 15 000 \$ plus inflation. Pour les salariés en uniforme hors de la Ville de New York, elles seront plafonnées à 15% de la rémunération de base. Le Niveau VI met en place des mesures contre l'envolée des coûts qui plafonnent la croissance du salaire utilisé pour déterminer les allocations de retraite à 10 % pour tous les employés au niveau de l'état. Ces réformes permettront de prendre des mesures majeures contre les abus et gonflements de retraite. Le Niveau VI élimine aussi les paiements forfaitaires de jours de congés maladie et de congés familiaux non utilisés lors du calcul du salaire moyen final.
- **Option de contribution définie volontaire et portable :** La nouvelle législation comprend un plan de contribution optionnel défini pour les nouveaux employés non syndiqués ayant un salaire de 75 000 \$ et plus. Dans l'économie moderne, les employés

changent plusieurs fois d'emploi et ont besoin de pouvoir transférer leur plan de retraite. De nombreux états, le gouvernement fédéral et la plupart des employeurs privés offrent des plans de contribution définis à leurs employés. L'État contribuera à hauteur de 8% aux comptes de contribution de l'employé. Actuellement, SUNY et CUNY offrent une telle option par le biais de TIAA-CREF. Ce plan a beaucoup de succès et est populaire. Il s'agit d'une option volontaire pour les employés qui préfèrent la portabilité et des dates d'acquisition qui ne sont pas disponibles dans les options de prestations définies, et qui permettront d'attirer de grands talents au gouvernement de l'État.

- **Ajustements du Plan SUNY/CUNY TIAA-CREF :** Selon le Niveau VI, les employés de SUNY et CUNY qui ont choisi le plan TIAA-CREF recevront une contribution de l'employeur de 8% de leur salaire pendant les 7 premières années de service et 10% ensuite.
- **Limite du nombre de jours de congés maladie et de congés pouvant gonfler les pensions :** Le Niveau VI réduit de moitié, notamment de 200 à 100, le nombre de jours de congés maladie et de congés pouvant être utilisés comme bonification de retraite.
- **Réforme du salaire :** Les niveaux précédents permettaient qu'un nombre illimité d'employeurs soit pris en compte pour le calcul des retraites. Le Niveau VI n'autorise que le calcul sur deux salaires.
- **Limite des avantages de retraite pour les hauts salaires :** Pour les nouveaux employés à salaire élevé, le montant du salaire qui dépasse le niveau du salaire du Gouverneur (actuellement 179 000 \$) ne sera pas pris en compte pour le calcul de la pension selon le Niveau VI.

Le Budget exécutif du Gouverneur comble le déficit budgétaire actuel de 2 milliards de dollars sans nouveaux impôts ni nouveaux frais. Il propose en outre un allègement considérable des mandats et une réforme des retraites qui feront économiser des milliards aux contribuables et gouvernements locaux.

###